



## Brevet : Convocations jusqu'au 11 juillet : Le ministère s'explique

C'était la surprise de fin avril. Pour les 300 000 professeurs des collèges, le départ en vacances aura lieu cette année 3 jours plus tard. Les convocations au brevet portent la date du 11 juillet au lieu de celle du 8, comme nous l'avons annoncé le 26 avril. Interrogé par le Café pédagogique, le ministère de l'éducation nationale s'explique sur ces journées perdues. "L'année dernière les dates du Diplôme national du brevet (DNB) avaient été avancées aux 23 et 24 juin pour faciliter les formations à destination des enseignants dans le cadre de la réforme du collège. Ce calendrier avait déclenché de nombreuses contestations notamment des fédérations des parents d'élèves, les élèves se trouvant libérés plus tôt. Les dates du 29 et 30 juin correspondent davantage aux sessions précédentes", nous dit le ministère de l'éducation nationale. Enfin les délais de correction devant être maintenus à l'identique et en prenant compte la première session des nouvelles épreuves du DNB (car il y a bien une nouvelle épreuve écrite, celle de sciences), il a été jugé raisonnable de fixer la fin de session de cet examen au 11 juillet". C'est donc bien la complexité du nouveau brevet, qui accumule les épreuves, qui explique la prolongation du service des enseignants. Cette date du 11 juillet est un terminus. "Les académies ne doivent pas aller au-delà de cette date mais peuvent finir leurs opérations plus tôt en fonction de leur organisation, de leur nombre de candidats et de correcteurs", explique le ministère. "A la différence du baccalauréat, il n'y a pas de date nationale de publication des résultats". On peut regretter que l'information ait été donnée si tard alors que la plupart des enseignants concernés ont déjà réservé leur billet de train ou d'avion et leur location de vacances sur la base des années précédentes... Dernier point de calendrier : quand connaîtra-t-on les disciplines retenues pour l'épreuve de sciences. A Pondichéry SVT et physique - chimie sont tombées mais pas la technologie. Pour la France métropolitaine, "les disciplines retenues seront rendues publiques 1 mois avant les épreuves soit le 29 mai via Eduscol. Les académies à compter de cette date seront autorisées à communiquer ces informations". François Jarraud Les professeurs convoqués jusqu'au 11 juillet